

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de RAISE REIM, une société de gestion dédiée à l'immobilier

Paris, le 18 mai 2017 – RAISE annonce aujourd'hui le lancement de RAISE REIM (Real Estate Investment Managers), une société de gestion de portefeuilles indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 mai 2017.

RAISE REIM sera pilotée par une équipe de quatre profils complémentaires - Arnaud Pomel, Séverine Farjon, Aymeric Gagnault et Stéphane Gardy - bénéficiant de 45 ans d'expériences agrégées dans le secteur immobilier coté et la réalisation de rénovations lourdes d'ensembles immobiliers complexes. Leurs compétences transversales sur tous les métiers de l'immobilier a pour but de permettre une gestion directe et active du cycle d'investissement.

Le premier objectif de RAISE REIM est le lancement, prochainement, d'un OPCI professionnel dont l'objectif sera d'allier création de valeur et rendement, centré sur l'acquisition d'immeubles tertiaires parisiens à redévelopper, ainsi que l'accompagnement du développement immobilier des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). L'équipe conduira une approche innovante organisée autour de l'écosystème de RAISE, au plus près des besoins des entreprises. L'immobilier de bureaux sera l'axe prioritaire d'investissement. La transformation d'actifs tertiaires de centre-ville en immeubles commerciaux (hôtel, auberge de jeunesse...) en concertation avec des opérateurs avec lesquels l'équipe a noué de longues relations de travail, constituera également un axe de développement. En particulier, RAISE REIM a noué un partenariat avec le groupe d'exploitation d'auberges de jeunesse Saint-Christopher's.

L'esprit de *give-back* inscrit dans l'ADN de RAISE trouvera son prolongement chez RAISE REIM ; les membres de l'équipe souhaitant renoncer à une part des commissions de surperformance au profit du Fonds de Dotation RAISE. L'équipe soumettra à l'AMF la mise en place d'un mécanisme innovant : il sera proposé aux investisseurs la création d'une catégorie de parts dites *de Partage*, dans le cadre desquelles une partie des dividendes de l'OPCI professionnel serait reversée annuellement au Fonds de Dotation RAISE donnant, en contrepartie, accès à une quotité supplémentaire de la surperformance. Pour le Fonds de Dotation, ce dispositif permettra de percevoir des revenus dès les premières années de vie de l'OPCI professionnel.

« La construction d'un outil performant, citoyen et rentable au bénéfice de l'économie et tout particulièrement des entreprises, voit aujourd'hui une nouvelle étape de son développement grâce au lancement de RAISE REIM qui allie le talent d'une équipe confirmée à la culture du partage », commentent Clara Gaymard et Gonzague de Blignières, co-fondateurs de RAISE.

« Nous nous réjouissons de rejoindre l'aventure RAISE. Notre équipe bénéficie d'une solide expérience dans le secteur immobilier, en particulier dans les opérations de restructuration lourde à Paris. Ce premier OPPCI à capital variable, qui réunira des investisseurs institutionnels, aura pour objectif un volume d'investissements, à terme, de l'ordre de 500M€ », concluent Séverine Farjon et Arnaud Pomel.

A propos de RAISE

Fondé en 2013 par Clara Gaymard et Gonzague de Blignières, RAISE s'organise désormais autour de trois activités complémentaires : RAISE Investissement, RAISE REIM et le Fonds de Dotation RAISE.

- RAISE Investissement, une société de capital développement de 380M€ ciblant les ETI à fort potentiel de croissance et prenant des participations minoritaires comprises entre 10 et 40M€.
- RAISE REIM, une société de gestion de portefeuilles récemment agréée par l'AMF, dédiée à l'immobilier.
- Le Fonds de Dotation RAISE, une structure philanthropique permettant d'accompagner, de financer et d'améliorer la visibilité des jeunes entreprises de croissance afin de les aider à bâtir des aventures pérennes.

RAISE repose sur un mécanisme de financement conjuguant rentabilité et générosité puisque l'équipe d'investissement renonce à 50% de son intéressement afin de financer le Fonds de Dotation. Ce dispositif pionnier en France permet de créer un écosystème vertueux, en mêlant les grands groupes actionnaires, les ETI dont RAISE Investissement est lui-même actionnaire minoritaire et les Jeunes Entreprises de Croissance accompagnées par le Fonds de Dotation.

Pour en savoir plus : www.raisefrance.com – @RAISE_France

Contact presse

Elisa Chenailleur : elisa.chenailleur@raisefrance.com – 01 84 17 27 85